



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI »

Collège Guy FLAVIEN
ACADÉMIE DE PARIS

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur **une seule page** en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_181
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi
Objectifs initiaux : <ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'espaces de créativité et d'autonomie destinés aux élèves.- Développer chez les élèves des compétences singulières inscrites dans le socle commun des compétences.- Travail sur la confiance en soi.- Relier l'écriture et le corps à travers des pratiques chorégraphiques ou théâtrales afin de permettre aux élèves d'incarner les mots, la langue etc.- Améliorer l'attractivité du collège
Public(s) bénéficiaire : <ul style="list-style-type: none">- Toutes les classes de la 6^{ème} à la 4^{ème} ont dans leur emploi du temps des projets culturels, artistiques ou sportifs, liés aux compétences du socle commun.- Tous les élèves de niveaux 6^{ème} -5^{ème} et 4^{ème} -3^{ème} ont la possibilité de participer à des ateliers artistiques ou sportifs avec des professeurs, des comédiens et des chorégraphes.
Descriptif du projet : <p>Les projets classes et les ateliers artistiques et sportifs ouvrent des espaces de créativité, d'initiatives dans le parcours scolaire des élèves et s'inscrivent dans les programmes définis par l'éducation nationale :</p> <p>« Apprendre à utiliser son corps ou sa voix comme instrument pour écouter ou jouer les œuvres du répertoire permet de dépasser l'expression spontanée. L'école met le chant choral au cœur de la classe et privilégie la danse comme domaine d'expression, d'interprétation et d'échange sans mots. La littérature, le théâtre, la poésie sont le fondement d'un rapport à la langue : l'élève découvre la puissance des mots, les rapports entre le corps, l'espace et le mouvement : parole adressée, mise en espace des textes, exploration vocale d'un texte, travail de diction et lecture expressive, mise en jeu collective des textes. »</p> <p>Les projets classes ont lieu le jeudi de 16h à 18h. Deux professeurs de disciplines différentes travaillent ensemble dans ses projets avec des comédiens, des chorégraphes et des intervenants scientifiques ou sportifs. Les ateliers artistiques sont ouverts aux élèves volontaires et ont lieu le mardi de 16h à 18h: Atelier théâtre, atelier vidéo, atelier cirque pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} et ateliers "avec les mots la voix et le corps » pour les 4^{ème} et 3^{ème}.</p> <p>Ces ateliers sont conduits par des artistes avec des professeurs. La majorité des projets ont lieu l'après-midi.</p>
Territoire(s) d'expérimentation : <p>Le collège Guy flavien est situé dans le 12^{ème} arrondissement et scolarise une partie des élèves de 7 écoles élémentaires dans 18 classes dont une section ULIS pour élèves dyslexiques et une classe ENSA pour les élèves de diverses origines non-scolarisés antérieurement. (Au total 470 élèves.) L'hétérogénéité est très marquée: 30% d'élèves appartiennent à des catégories socio-professionnelles défavorisées.</p>

<p>Valeur ajoutée du projet : Après trois années de projet et d'atelier, nous avons constaté que les objectifs initiaux étaient en bonne voie: les élèves acquièrent une réelle assurance, ils progressent. Pour les plus agités, nous observons aussi une nette amélioration dans leur manière d'être en classe. D'autre part, beaucoup d'élèves poursuivent les activités de danse ou de théâtre soit au collège, soit dans des structures artistiques lorsqu'ils sont en seconde.</p>
<p>Partenaires opérationnels :</p>
<p>(1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : Pasos al viento, puis Compagnie de l'Anima</p>
<p>(2) Partenaires initialement visés dans la convention : Pasos al viento, Coopérative de rue et du cirque, Compagnie de l'Anima. (3) Partenaires effectifs du projet : Compagnie de l'anima, Les ouvreurs de possibles. Le plus petit cirque du monde, Flamenco en France.</p>
<p>Partenaires financiers : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Pasos al viento, Compagnie de l'Anima, Le plus petit cirque du monde. (2) Partenaires effectifs du projet : Compagnie de l'Anima, Le plus petit cirque du monde.</p>
<p>Durée de l'expérimentation : (1) Date de démarrage : Septembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois</p>
<p>LE PORTEUR DU PROJET</p>
<p>Nom de l'établissement : Collège Guy Flavien Académie : Paris Ville : Paris</p>
<p>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</p>
<p>Nom de la structure : Cabinet GESTE</p>



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.

Introduction

I. Rappel des objectifs du projet

II. Public bénéficiaire du projet

A. Analyse quantitative

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

III. Déroulement du projet

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

C. Pilotage

IV. Résultats du projet

A. Enseignements

B. Facteurs de réussite

C. Difficultés rencontrées

D. Poursuite du projet

E. Transférabilité du dispositif

Conclusion

Introduction (une page maximum)

- *Contexte à l'origine de l'expérimentation*
- *Problématiques traitées*
- *Valeur ajoutée par rapport au droit commun*

Diagnostic comparatif avec les établissements du 12^{ème} de Paris

Les familles dont les enfants sont accueillis au collège Guy Flavien sont majoritairement issues des catégories moyennes et favorisées. (38,9% favorisés A et B, 35,1% moyennes et 26% défavorisés, en 2010-2011). Cette position situe l'établissement au-dessous de la moyenne académique (47,5% favorisés A et B, 28,2% moyennes et 22,1% défavorisés), mais assez nettement au-dessus des établissements situés en zone d'éducation prioritaire.

Ces dernières années, le recrutement amène au collège Guy Flavien davantage d'enfants issus de catégories défavorisées. Ce glissement ne fait qu'accentuer l'écart avec les autres collèges du XII^{ème} arrondissement. Le collège Flavien fait partie d'un groupe de trois établissements (avec Jules Vernes, Paul Valéry) dont les catégories socio-professionnelles sont les plus basses. La différence avec le collège Courteline est assez vertigineuse. A Courteline, les CSP sont opposées: 58,5 % favorisés A, 10,4% favorisés B, 20% moyennes, 10,1% défavorisés.

Le collège Guy Flavien a un taux de boursiers supérieur à celui des autres établissements: 30% de 2008 à 2011, contre 20,6% à Oeben et 10,3% à Courteline. Les résultats au brevet des collèges des établissements du 12^{ème} reflètent assez exactement le niveau des catégories socioprofessionnelles et confirment que les élèves issus de catégories favorisées réussissent bien mieux que les autres. C'est une tendance difficile à inverser dans notre système éducatif.

Le projet d'établissement

Le projet est conçu pour réduire le décrochage scolaire et pour amener le plus loin possible les enfants en situation de réussite. Il permet de mieux gérer l'hétérogénéité. En 2011, les résultats au brevet en juin 2011 ont confirmé le grand écart entre les élèves qui réussissent bien ou très bien, avec l'obtention de très nombreuses mentions, et 34% d'élèves qui n'ont pas été admis au brevet. Ce qui mettait le collège en situation d'échec. Il fallait donc inverser cette tendance en adaptant les pratiques et l'organisation pédagogiques pour lutter contre le décrochage. Le dispositif « Cours le matin et sport (et culture) l'après-midi » a porté ses fruits et contribué à renverser la situation: nous avons obtenu 85,5% de réussite au brevet des collèges en juin 2012. D'autre part, le taux de décrochage analysé après les conseils de classe de chaque trimestre est en très nette diminution.

Ce projet a été développé lors des réunions pour le projet d'établissement. Nous avons travaillé sur la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves : la constitution de groupes de besoins dans l'enseignement des mathématiques et du français a été menée parallèlement au projet CMSA-M. La mise en place de ce dispositif a contribué à lancer la réflexion sur l'organisation du temps scolaire.

I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)

- *Objectifs généraux du projet*
- *Objectifs opérationnels du projet*

Au collège, l'organisation de l'enseignement et la prise en charge des élèves règlent le temps scolaire de façon immuable : passage d'une classe à l'autre, chaque 55 min, 7 fois par jour, récréations, cours organisés selon un même schéma (leçon, évaluation, notation) qui privilégient trop une quantité de savoirs au détriment de compétences, d'initiatives, de responsabilisation, d'accès à l'autonomie.

Les adolescents à l'école n'ont pas d'espace, ils n'ont pas la possibilité de créer quelque chose avec leur tête, avec leur main ou avec leur corps.

Les savoirs parviennent aux enfants comme quelque chose d'extérieur et ne rencontre pas assez leur imaginaire, ils ne vivent pas de véritables expériences (l'étymologie du mot expérience : endurer, passer à travers et par extension voyager, se transformer).

Emmener les élèves dans une vraie expérience ne va pas de soi : la part de l'enfant - ce qu'il est, sa personnalité, sa façon d'apprendre - a du mal à prendre sa place à l'école. Son corps même, ce corps bavard, parlant, avec des gestes qui prennent la place des mots est contenu en cour puis dans les couloirs, il se déploie de manière presque instinctive, toujours dans un quotidien, dans des habitudes, dans des codifications.

En collège, nous enseignons à des adolescents qui vivent une véritable métamorphose dans leur existence, dans leur corps. Notre objectif est de passer aussi par la créativité pour qu'ils puissent questionner leur identité et s'épanouir dans un monde qu'ils inventent. Les pratiques artistiques, culturelles et sportives sont des voies privilégiées.

Objectifs opérationnels :

- Enrayer le décrochage scolaire dans le collège.
- Eviter la déscolarisation des élèves issus de milieux défavorisés.
- Donner la possibilité aux élèves qui réussissent bien de se dépasser.
- Permettre à tous les élèves y compris les plus défavorisés d'acquérir le socle commun des compétences et améliorer les résultats au brevet des collèges.

II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

A. Analyse quantitative

	Initialement prévu	Réalisé
Nombre de classes	2	8
Nombre de bénéficiaires	56	170

Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant établissement	APSCOX_XXX	Nom de l'établissement	Collège Guy Flavier	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	58	224	340	
Adultes	6	18	18	
Nombre total de bénéficiaires	64	239	355	

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	355
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	
Garçons	
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	12
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
artistes	6
Autres : (préciser)	

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	Réalisation
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

Le projet est destiné à tous les élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème} et plus particulièrement aux élèves en situation de décrochage. Il a pour objectif de d'apporter des espaces de créativité, de bien-être et de réussite aux élèves et de lutter contre le décrochage qui touche de 15% à 20 % des élèves dès leur rentrée en 6^{ème}. Ce projet s'inscrit dans le projet d'établissement qui a opté pour l'organisation suivante :

- Toutes les classes de 6^{ème} et 5^{ème} bénéficient obligatoirement de projets culturels artistiques et sportifs. Les élèves peuvent également s'inscrire à des ateliers artistiques et sportifs destinés.
- Une partie de l'enseignement en français et en mathématiques est organisée en groupes de compétences pour lutter contre le décrochage scolaire.

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

Décrire précisément les bénéficiaires directs, touchés par le projet.

Deux classes de 5^{ème} ont au départ porté le projet. Pour ces deux classes, une attention a été portée à l'organisation du temps scolaire : les projets, les ateliers et certains enseignements avaient lieu l'après-midi. Mais les autres élèves de ces deux niveaux ont également bénéficié des projets et des ateliers.

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

Décrire précisément les bénéficiaires indirects, touchés par le projet.

L'organisation de l'enseignement, les projets et les ateliers, la réflexion sur le temps scolaire ont mis les professeurs en mouvement. L'évolution significative de l'établissement dans le domaine pédagogique et ses résultats scolaires ont permis de faire évoluer le regard des parents d'élèves du secteur qui avaient tendance à demander une dérogation pour ne pas inscrire leurs enfants dans l'établissement.

L'établissement est maintenant dans un bon équilibre, il n'y a plus de problèmes d'effectifs nous obtenons de très bons résultats du point de vue de l'orientation choisie (aucun cas d'appel) et également au DNB. Il n'y a pas de violence.

III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

A. Actions mises en œuvre

- *Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires*
- *Principales actions menées (par phase)*
- *Durée des actions (en semaine ou en mois)*
- *Territoire(s) d'expérimentation des actions*
- *Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés*
- *Outils de communication développés*

1- Des projets classes

Nous cherchons à développer une pédagogie de projets dans les programmes d'enseignement de façon à favoriser notamment l'autonomie de l'élève et l'ouverture culturelle. Parmi les objectifs de ces projets-classes: travailler en pluridisciplinarité, développer la curiosité, l'esprit critique, la culture littéraire et scientifique, artistique, sportive, relier l'écriture et le corps à travers des pratiques chorégraphiques ou théâtrales afin de permettre aux élèves d'incarner les mots, la langue etc.

- Toutes les classes de 6^{ème} et 5^{ème} bénéficient de projets. Ils ont lieu le jeudi de 16h à 18 heures. Les élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème} sont répartis durant toute l'année dans les projets en fonction de leur demande.

Les projets débutent fin septembre et se terminent à la fin du mois de mai par une restitution sur scène (Expositions au collège, spectacles à l'Espace Reuilly ou Centre Dramatique National de Montreuil). Deux professeurs de disciplines différentes et parfois un intervenant travaillent dans chaque projet ;

Projets en cours :

En 6^{ème} et en 5^{ème} :

- Danse contemporaine (Prof d'EPS, Chorégraphe)
- Narration recherche (Prof de maths et prof de lettres)
- Sur les traces de Pompéi (Prof de lettres, prof de techno)
- Art et nature (Prof d'arts plastiques, prof de SVT)
- Flamenco (Profs d'EPS et d'espagnol, artiste de flamenco). (Flamenco en France)
- La tête dans les étoiles (Prof de Physique et prof de maths)
- Développement durable (Prof de SVT et prof de Maths)
- Secourisme (Infirmière et vie scolaire)
- Tracés de lucioles. Danse contemporaine. (Prof de lettres et chorégraphe)

2- Les ateliers artistiques

Les ateliers artistiques ouvrent des espaces de créativité, d'initiatives aux élèves dans leur parcours scolaire et s'inscrivent dans les programmes définis par l'éducation nationale.

Ils sont destinés à des élèves volontaires qui s'inscrivent pour l'année scolaire. Ils ont lieu le mardi de 16h à 18h, du mois d'octobre à la fin du mois de mai. Une restitution a lieu à la fin du mois de mai

En 6^{ème} et en 5^{ème} :

- Atelier Théâtre avec La compagnie de l'Anima

- Atelier vidéo.
- Atelier cirque avec Le plus petit cirque du monde.

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Compagnie de l'Anima	Théâtre	Opérationnel	Existant	Artistes intervenants
Flamenco en France	Danse flamenco	Opérationnel	nouveau	Artistes intervenants
« Le plus petit cirque du monde »	Cirque	opérationnel	nouveau	Artistes intervenants
Fondation de France	Fondation	Financier	Existant	Financement

C. Pilotage

- Constitution de l'équipe projet (nombre d'ETP, ressource(s) externe(s) et interne(s))
- Composition du comité de pilotage (nom et nature des structures partenaires)
- Fréquence du comité de pilotage (ne pas mentionner les dates)
- Outils de pilotage développés (instances, tableaux de bord ...)
- Modalités de coordination entre les différents territoires, le cas échéant

M. Joseph Rossetto, principal :

Pilotage et ateliers artistiques.

Mme Sandrine Dauphin, principale adjointe :

Pilotage.

Mme Karola Valobra, professeur de lettres

Projets écriture, théâtre, danse

« Tracés de lucioles », 5^{ème}

M. Hubélé, professeur d'EPS

Projet « Danse contemporaine », 6^{ème}

Mme Virginie Wostyn, professeur d'art plastique, Mme Delepierre, prof de SVT

Projet Art et nature

M. Laurent Monié, professeur de technologie, Mme Laot professeur de lettres classiques.

Projet : « Sur les traces de Pompéi »

M. Jules Mazingues, professeur d'EPS, Mme Clemente, professeur d'espagnol

Projet : « Flamenco »

Mme Vigneron, professeur de SVT, Mme El Mourant, professeur de mathématiques

Projet : « Développement durable »

Mme Aubry, professeur de maths et Mme Richard, professeur de lettres

Projet : Narration recherche

Intervenants : Projets et ateliers

Compagnie de l'Anima : Anne Sophie Robin et Sylvie Pascaud, comédiennes

Les ouvreurs de possibles : Delphine Bachacou, chorégraphe.

Le plus petit cirque du monde : divers artistes.

Flamenco en France : divers artistes.

- Réunions d'évaluations en fin du 1^{er} et du second trimestre et réunion d'évaluation finale au début du mois de juin. Ecriture de bilans.

IV. Résultats du projet (trois pages maximum)

A. Enseignements

Préciser les principaux enseignements dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...)

Un établissement engagé dans des projets, avec la présence d'intervenants et d'artistes de qualité adhérents à ce projet est un établissement réactif, ouvert sur le monde, engagé dans un dynamisme et à un bel équilibre. L'équilibre est quelque chose de fragile que l'on essaie d'atteindre grâce à une éthique de la parole, une qualité de regard, une exigence dans le travail et dans la qualité de l'organisation pédagogique. Il n'y a pas de rapport de force au collège Guy flavien. Le collège a évolué en ce sens et on peut y parler de bien-être. Dans le cadre du projet d'établissement, le projet « Cours le matin, sport et culture l'après-midi » y a contribué. Le pilotage par les chefs d'établissement du domaine pédagogique est évidemment essentiel.

B. Facteurs de réussite

Préciser les principaux facteurs de réussite dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...)

Le dispositif s'inscrit dans le projet d'établissement qui est au centre de l'organisation pédagogique. Le projet d'établissement évolue en fonction des diagnostics. Il faut laisser l'autonomie à l'équipe éducative sous la direction du chef d'établissement et lui donner la possibilité de s'emparer des projets. Pour cette raison, les dispositifs qui viennent de l'extérieur ne doivent pas être déjà conçus, imposés ou trop cadrés. Il faut au contraire laisser l'initiative aux professeurs et leur donner la marge de manœuvre nécessaire. Ce qui a été le cas pour ce dispositif. Le partenariat a permis d'ouvrir l'école sur des pratiques nouvelles. Les élèves ont pu exprimer des compétences que l'école ne sait pas habituellement développer.

Après trois années d'atelier, nous avons constaté que ces objectifs étaient en bonne voie: les élèves acquièrent une réelle assurance, ils progressent. Pour les plus agités, nous observons aussi une nette amélioration dans leur manière d'être en classe. D'autre part, beaucoup d'élèves poursuivent le théâtre soit au collège, soit dans des structures artistiques lorsqu'ils sont en seconde.

C. Difficultés rencontrées

Préciser les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre concrète du projet (public bénéficiaire, réalisation des actions (mobilisation des équipes, des équipements, activités dans et hors les murs, articulation des emplois du temps, etc), partenariats, pilotage

- Réticence des professeurs et surtout des professeurs d'EPS, qui craignaient que le projet mette en danger leur existence même, avec la venue d'intervenants.
- La routine est aussi un facteur d'immobilisme : se contenter de reproduire toujours les mêmes actions sans rien évaluer.

- Les difficultés pour mobiliser l'équipe enseignante et pour la maintenir en mouvement. Nous veillons lors des réunions d'évaluation à ce que les professeurs soient toujours en recherche de pratiques nouvelles et en capacité d'échanger sur leurs expériences. Une autre exigence, difficile à surmonter en milieu scolaire, c'est la capacité d'être réactif : changer de méthode ou de direction quand l'on se rend compte que les actions menées, ne sont pas pertinentes. Il faut aussi dépasser les réticences parfois idéologiques pour inventer une organisation qui donne les moyens aux élèves de mieux apprendre. On parvient à surmonter des obstacles par la qualité du diagnostic, par la discussion lors des réunions pour faire évoluer le projet d'établissement et surtout en faisant en sorte que les professeurs soient eux-mêmes porteurs d'initiatives.
- L'emploi du temps des élèves est entièrement occupé par les disciplines scolaires et les programmes qu'il faut traiter. Il n'y a pas d'espace pour l'initiative, l'autonomie et la créativité des élèves. Bien souvent les projets doivent se situer hors temps scolaire (plus particulièrement en 4^{ème} et 3^{ème}).

D. Poursuite du projet

Préciser si vous poursuivez la mise en œuvre du projet avec les mêmes modalités (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Nous poursuivrons le projet si nous avons les moyens horaires et financiers de le faire. La diminution de la dotation horaire attribuée pour 2013-2014 limite les projets dans les classes de 6^{ème}. (Changement de calcul de la dotation dans l'Académie). Les ateliers artistiques, culturels et sportifs seront reconduits autant que possible. L'obtention de subventions (Département et Fondation de France) permettra de poursuivre la majorité des partenariats que nous avons construits dans le cadre de ses ateliers.

E. Transférabilité du dispositif

Préciser les conditions qui vous semblent nécessaires pour transposer ce dispositif.

Les projets sont difficilement transférables car, pour intéresser les professeurs, il faut que ceux-ci en aient l'initiative. Il est rare qu'un projet venu de l'extérieur réussisse. Ce qui est plus transférable, ce sont des formes d'organisation et des « modes de gouvernance » qui permettent aux professeurs d'être en mouvement. Pour nous la clé de la réussite se trouve dans le projet d'établissement, mené sous la direction du chef d'établissement. La mise en projet, les évaluations, les réflexions, les diagnostics renouvelés permettent de réinventer des réponses et des projets qui répondent aux particularités de l'établissement. Il me semble que ce travail au cœur du projet d'établissement conditionne la mise en mouvement, mais il faut que la marge de manœuvre soit satisfaisante. (Moyens horaires et financiers) Il me semble donc que les projets ne se transfèrent pas, contrairement aux méthodes de réflexions, aux formes d'organisation qui mettent un établissement en mouvement et en capacité de répondre aux problèmes auxquels il se confronte.

Conclusion (une page maximum)

Le collège Guy flavien était plutôt rigide comme la majorité des établissements scolaires et enfermé dans une routine. Mais il y avait incontestablement un corps enseignant de qualité et motivé. Le projet a été un facteur important de progrès. Les réunions de réflexion dans le cadre du projet d'établissement, la rencontre avec des intervenants de valeur a contribué à faire évoluer la qualité de la parole et du regard porté sur les élèves. C'est devenu un établissement attractif où les professeurs ne sont pas arrêtés mais toujours dans un questionnement pour peu que l'on n'impose rien. Il n'y a pas de résignation. Les professeurs ont gagné cette capacité à rebondir et à dépasser les revers qui ne manquent pas de ressurgir quotidiennement dans notre travail.

L'engagement dans des ateliers et des projets a suscité des questionnements sur l'utilisation du temps scolaire et de nouvelles évolutions décisives dans l'organisation de l'enseignement pour une meilleure réussite de tous les élèves : l'enseignement d'une partie du français et des mathématiques en groupes de compétences.

Un établissement scolaire, c'est surtout une grande diversité de personnalités, de ressentis, d'attentes, et aussi un grand nombre d'enfants et d'adolescents que nous aidons à grandir, à s'affirmer et à partir, avec comme bagages tout ce que nous avons pu construire avec eux. Un établissement scolaire c'est avant tout un équilibre qui permet de faire marcher ensemble toutes ces diversités, de façon harmonieuse, apaisée et efficace.

Après trois années d'ateliers artistiques, culturels, sportifs, c'est toujours le même étonnement. Nous sommes surpris par la qualité de travail des adolescents, leur engagement et surtout leur talent. Voici qu'ils apparaissent sous un jour nouveau... Et ce que l'on ressent alors c'est la confiance en leur avenir.

Ce travail au cœur du projet a contribué à cet équilibre de façon décisive. L'établissement a progressé, les résultats au DNB ont augmenté de 19%. Les élèves se sentent bien au collège Guy Flavien.

Annexes obligatoires à joindre :

- **ANNEXE 1 : PUBLIC**
 - **ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE**
-





FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI »

Collège MODIGLIANI
ACADÉMIE DE PARIS

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_182
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi
Objectifs initiaux : Actions dans les domaines de la culture, la santé et le développement durable. Aménagement des emplois du temps et mise en place d'ateliers.
Public(s) bénéficiaire : 3 classes la première année (1 sixième et 2 cinquièmes), 2 classes de cinquième la deuxième année; 130 élèves concernés au total.
Descriptif du projet : 1 ^{ère} année : entretien du Jardin potager du Collège, Atelier d'écriture, Heures de sport en plus. 2 ^{ème} année : 5 ateliers différents (Atelier d'écriture, Chorale, Sport, Développement durable, Expression corporelle) Travail sur la nutrition et organisation de petits-déjeuners et de goûter.
Territoire(s) d'expérimentation : Paris 15 ^{ème} arrondissement
Valeur ajoutée du projet : Découverte d'activités nouvelles et hors programme pour les élèves; travail sur la nutrition; mise en place d'actions de développement durable
Partenaires opérationnels : (1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : 3 (2) Partenaires initialement visés dans la convention : 3 (3) Partenaires effectifs du projet : 3
Partenaires financiers : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : 0 (2) Partenaires effectifs du projet : 0
Durée de l'expérimentation : (1) Date de démarrage : Septembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de l'établissement : Collège Modigliani Académie : Paris Ville : Paris
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Cabinet GESTE



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction (page 5)

I. Rappel des objectifs du projet (page 6)

II. Public bénéficiaire du projet (page 7)

A. Analyse quantitative

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

III. Déroulement du projet (page 8)

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

C. Pilotage

IV. Résultats du projet (page 10)

A. Enseignements

B. Facteurs de réussite

C. Difficultés rencontrées

D. Poursuite du projet

E. Transférabilité du dispositif

Conclusion (page 11)

Introduction (une page maximum)

Le Collège Modigliani (Paris 15^e) a accepté de mettre en place l'expérimentation des rythmes scolaires fin mai 2011. Les aspects et actions du projet ont donc été mis en place rapidement en juin - juillet 2011. Il a fallu pour le chef d'établissement trouver les partenaires, les professeurs prêts à se lancer dans le projet et fixer les modalités de mise en œuvre dans les emplois du temps.

Les classes ont été choisies en fonction des professeurs et les élèves et parents n'ont été prévenus qu'à la rentrée scolaire de septembre 2011.

Pour la deuxième année 2012-2013, les actions ont pu être déterminées plus tôt et le choix a été fait de proposer aux élèves des deux classes de cinquième, 5 ateliers différents dans les domaines du sport, de la culture ou du développement durable.

3 grands domaines ont été abordés : la culture, la santé et le développement durable.

I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)

A partir d'emplois du temps aménagés, le but a été de montrer aux élèves des possibilités différentes d'activités dans le cadre scolaire (entretien d'un jardin potager, chorale, atelier d'écriture, atelier d'expression corporelle), de leur faire découvrir des activités sportives nouvelles et de mettre en place dans le cadre d'un projet plus large des notions de développement durable.

Un travail sur la nutrition et la diététique (en liaison avec l'infirmière du collège et une diététicienne de la Caisse des Ecoles du 15^e) a également été réalisé avec les classes de cinquième, entre autres avec l'organisation de petits-déjeuners (5) et goûter(1).

L'expérimentation d'aménagement des emplois du temps avec un report des cours de sport et de matières culturelles l'après-midi a permis de voir si les élèves en tiraient profit.

II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

A. Analyse quantitative

	Initialement prévu	Réalisé
Nombre de classes	3 + 2	3 + 2
Nombre de bénéficiaires	82 + 59	82 + 59

Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant établissement	APSCO1_182	Nom de l'établissement	Collège Modigliani
	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action			Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Jeunes	82	59	11
Adultes	3	4	1
Nombre total de bénéficiaires	82	59	11

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)
--	---

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	11
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	11
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	11
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	8
Garçons	3
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : membre d'une association	1
Autres : (préciser)	

	Réalisation
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

Elèves de sixième et de cinquième. Classes et élèves non choisis en fonction d'un profil.

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

La première année 2011-2012 : 27 élèves de sixième et 55 élèves de cinquième

La deuxième année 2012-2013 : 59 élèves de cinquième

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

A. Actions mises en œuvre

Les élèves n'ont pas été choisis particulièrement; le choix des classes s'est fait en fonction des emplois du temps et des professeurs favorables à l'expérimentation.

La première année 2011-2012, le choix a été fait de proposer à chacune des trois classes une activité (atelier potager en sixième, atelier d'écriture et activité sportive dans les deux classes de cinquième).

La deuxième année 2012-2013, nous avons proposé aux élèves des deux classes de cinquième de choisir une des cinq activités proposées : chorale, activité sportive, atelier d'écriture, atelier d'expression corporelle, atelier développement durable (soit une répartition de 10-12 élèves par activité).

Sur les deux années, toutes les actions ont été menées sur l'année scolaire entière, d'octobre à juin. Elles se sont déroulées dans le cadre du collège.

Nous avons fait appel sur les deux années, à 3 professeurs et à 3 intervenants extérieurs.

Chaque fin d'année, une restitution finale sous forme de spectacle a été organisé pour les différents ateliers (chorale, expression corporelle, déclamation).

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Ecritures Buissonnières	Association	Oui	Oui	Atelier d'écriture (2011-2013)
Elément Terre Mon Cher Jardin	Association	Oui	Oui	Atelier potager (2011-2012)
Les talents lyriques (Résidence d'artistes)	Association	oui	existant	Interventions auprès des élèves

C. Pilotage

Projet entièrement piloté par le chef d'établissement, avec le concours de 3 enseignants sur les deux années et la participation de deux intervenants extérieurs la deuxième année.

IV. Résultats du projet (trois pages maximum)

A. Enseignements

- Pilotage difficile compte tenu du cadre large mais flou fixé au départ, et du peu de temps de réflexion pour sa mise en œuvre. Pour la deuxième année, l'élaboration a été plus facile.
- La mobilisation des professeurs a été réduite et les élèves ont souvent considéré ces heures d'ateliers comme des heures supplémentaires.

B. Facteurs de réussite

- Intérêt indéniable porté par nombre d'élèves sur ces activités nouvelles pour eux. La réussite du spectacle de fin d'année est là pour en témoigner.
- L'organisation des petits-déjeuners et goûter a été une franche réussite, les élèves ont apprécié de se retrouver entre eux pour partager ce moment de convivialité.
- Soutien des parents, qui ont bien compris les objectifs du projet.

C. Difficultés rencontrées

- Il est difficile de bâtir des emplois du temps conformes aux objectifs de départ, compte tenu des contraintes globales.
- Il a été difficile de mobiliser les différents acteurs du collège, compte tenu des réticences initiales de certains (professeurs d'EPS) ou de l'indifférence des autres. Le travail en commun entre enseignants et intervenants extérieurs n'est pas aisé.

D. Poursuite du projet

- Le projet a eu lieu sur deux années scolaires (2011-2013) et ne sera pas poursuivi.

E. Transférabilité du dispositif

- L'expérimentation réalisée au collège a concerné 3 puis 2 classes sur 20. Il apparaît difficile de la transposer à tous les élèves et à un nombre plus important de classes.

Conclusion (une page maximum)

En tant que chef d'établissement, il m'est apparu très intéressant de participer à cette expérimentation, qui nous a permis de mener une réflexion sur les rythmes scolaires des élèves.

Nous avons œuvré dans deux domaines, bâtir des emplois du temps différents et offrir aux élèves des activités complémentaires. Ceux-ci ont parfois manqué de sérieux et n'ont pas toujours compris l'intérêt qu'ils pouvaient tirer de ce genre d'activités, mais la plupart d'entre eux se sont investis pleinement dans ce qui était proposé.

Il nous a cependant manqué une réflexion d'ensemble sur un projet de ce type. Il faudrait non pas rajouter des heures en plus dans les emplois du temps mais entreprendre un travail pédagogique dans chaque discipline et transférer une partie du programme dans des activités autres et complémentaires, en jouant sur le rythme quotidien.

Il paraît difficile cependant de transposer cette expérimentation menée dans 3 puis 2 classes sur 20, à tout un collège.

Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
 - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
-





FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« **COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI** »
COLLEGE GUILLAUME BUDE
ACADÉMIE DE PARIS

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur **une seule page** en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_183_CRE
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi
Objectifs initiaux : Nouveaux aménagements du temps scolaire en privilégiant la pratique d'activités culturelles et artistiques l'après midi
Public(s) bénéficiaire : 2 classes de 5èmes d'un collège situé en réseau de réussite scolaire. Classes composées de filles et de garçons sélectionnées sur la base du volontariat la 1 ^{ère} année et au hasard la 2 ^{ème} année.
Descriptif du projet : Aménagement de l'emploi du temps. - Orchestre et culture au collège en 2011-2012 : atelier de pratique orchestrale avec le prêt d'instruments à vent aux élèves de la classe pendant toute l'année scolaire - Mise en place du projet citoyen sportif en 2012-2013 permettant aux élèves d'une même classe de pratiquer des activités physiques de pleine nature en cadre urbain et de réinvestir leurs compétences lors d'un stage de pleine nature en Normandie.
Territoire(s) d'expérimentation : Zone Urbaine : Paris 19ème Zone rurale : Centre de pleine nature Clécy (14)
Valeur ajoutée du projet : Ouverture culturelle vers la pratique d'activités physiques peu accessibles aux élèves issus de quartiers urbanisés.
Partenaires opérationnels : (1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : Conservatoire de musique du 19^{ème} arrondissement pour 2011-2012 (2) Partenaires initialement visés dans la convention : Conservatoire de musique du 19^{ème} arrondissement pour 2011-2012 (3) Partenaires effectifs du projet : Conservatoire de musique du 19^{ème} arrondissement pour 2011-2012
Partenaires financiers : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : FEJ-DASCO-MAIRIE DU 19^E-CONSERVATOIRE DU 19^E-COLLEGE (2) Partenaires effectifs du projet : FEJ-DASCO-CONSERVATOIRE DU 19^E-COLLEGE
Durée de l'expérimentation : (1) Date de démarrage : Septembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois
LE PORTEUR DU PROJET

Nom de l'établissement : Collège **GUILLAUME BUDE**

Académie : **PARIS**

Ville : **PARIS**

L'ÉVALUATEUR DU PROJET

Nom de la structure : Cabinet GESTE



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.

Introduction

I. Rappel des objectifs du projet

II. Public bénéficiaire du projet

A. Analyse quantitative

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

2. Bénéficiaires directs

3. Bénéficiaires indirects

III. Déroulement du projet

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

C. Pilotage

IV. Résultats du projet

A. Enseignements

B. Facteurs de réussite

C. Difficultés rencontrées

D. Poursuite du projet

E. Transférabilité du dispositif

Conclusion

Introduction (une page maximum)

- *Contexte à l'origine de l'expérimentation*
- *Problématiques traitées*
- *Valeur ajoutée par rapport au droit commun*

I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)

- Cohésion du groupe classe
- Ouverture culturelle vers des activités physiques alternatives.

II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

A. Analyse quantitative

	Initialement prévu	Réalisé
Nombre de classes	2	2
Nombre de bénéficiaires	50	52

Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant établissement	APSCOX_183	Nom de l'établissement	GUILLAUME BUDE
----------------------------------	------------	-------------------------------	----------------

	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	25	27	52	0
Adultes	15	13	28	0
Nombre total de bénéficiaires	40	40	80	0

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)
--	---

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	52
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	52
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	52
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	25
Garçons	27
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	24
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	2
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : intervenant du conservatoire	1
Autres : <i>professeur de flûte</i>	1

	Réalisation
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

2 Classes de 5ème du collège Guillaume BUDE

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

2 Classes de 5ème du collège Guillaume BUDE. Forte hétérogénéité sociale.

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

0

III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

A. Actions mises en œuvre

Année scolaire 2011-2012

- Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires : Recrutement sur la base du volontariat pour les élèves de la classe de 5ème.
- Principales actions menées (par phase) : 2h de Pratique orchestrale par semaine – des sorties culturelles organisées par les professeurs de lettres et d'histoire géographie
- Durée des actions (en semaine ou en mois) : toute l'année scolaire
- Territoire(s) d'expérimentation des actions : Paris

Année scolaire 2012-2013

- Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires : Recrutement aléatoire sur une classe de 5ème.
- Principales actions menées (par phase) : Pratiques d'activités physiques de pleine nature en cadre urbain. Puis stage de pleine nature.
- Durée des actions (en semaine ou en mois) : 12 semaines en milieu urbain. 1 semaine de stage de pleine nature.
- Territoire(s) d'expérimentation des actions : Paris, Suisse Normande.

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Conservatoire Du 19ème	Entreprise publique	Financier et opérationnel	Existant	Intervention sur la Pratique orchestrale
Murmur Pantin	Entreprise privée	Opérationnel	Nouveau	Accueil des séances d'escalade
Centre de pleine nature Lionel Terray	Entreprise privée	Opérationnel	Existant	Accueil de la semaine de stage

C. Pilotage

Année scolaire 2011-2012 :

- 2 professeurs (musique et histoire géographie) ont piloté le projet en coopération avec la direction du collège sur la gestion des EDT et donc des rythmes hebdomadaires.

Année scolaire 2012-2013 :

- 2 professeurs d'EPS ont piloté le projet en coopération avec la direction du collège sur la gestion des EDT et donc des rythmes hebdomadaires.

IV. Résultats du projet (trois pages maximum)

A. Enseignements

Il est difficile de travailler à un projet partagé sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire avec la problématique des partenariats et des installations sportives sur Paris. De plus, la question se pose du volontariat ou pas des élèves pour participer à ce projet. Avec la question complémentaire des options de certains élèves qui ne permettent pas de placer tous les cours le matin.

Il est important d'avoir vraiment la volonté de l'équipe de travailler sur l'aménagement du temps des élèves avec une analyse diagnostic de la situation, des besoins et des ressources. Il faut aussi avoir une implication des parents plus importante.

B. Facteurs de réussite

La cohésion de l'équipe et l'investissement des élèves et des parents sont indispensables à la réussite d'un projet comme celui-ci.

Projet basé sur la pratique d'activités physiques de pleine nature qui ont pour avantage d'homogénéiser les niveaux de pratique des élèves et qui mettent véritablement en situation le « vivre ensemble » (travail en groupe, concertation, coopération...).

C. Difficultés rencontrées

Impossibilité pour un niveau 5^{ème} de placer l'intégralité des cours autres que sport et activités culturelles uniquement sur les matinées. La première limite de l'expérimentation est donc que l'EDT classe ne change pas fondamentalement par rapport aux autres classes du niveau. Au final le rythme des journées pour l'élève change très peu.

D. Poursuite du projet

Non, expérimentation sur deux ans terminée.

E. Transférabilité du dispositif

Le projet semble transférable quel que soit le public scolaire dans le sens de l'organisation des rythmes de la journée.

Il est par contre matériellement impossible de ne placer que de l'EPS et des activités culturelles l'après-midi, à moins de transcender les frontières disciplinaires. Se pose alors la question du bouclage des programmes dans chaque matière tel que l'institution le demande.

Conclusion (une page maximum)

La question de l'aménagement du temps scolaire revient régulièrement dans les discussions mais pas nécessairement sous la forme de l'expérimentation menée.

Les professeurs s'interrogent sur des modules d'1h30 plutôt que 55 mn.

Une réflexion collective devrait s'engager prochainement sur les emplois du temps des élèves avec des propositions concrètes et réalisables.

Le problème des nombreux enseignements ou options suivis par certains élèves se pose pour l'aménagement du temps scolaire.

Cet aménagement pourrait être réservé aux élèves sans enseignement supplémentaire.

Une telle expérimentation doit se préparer, se construire avec l'ensemble de la communauté éducative, parents et élèves compris, ce qui n'a pas vraiment été le cas concernant celle-ci.

Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
 - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
-

